

Club : **Périgord Escalade**

Association Loi 1901
La Charbonnière
 24200 Carsac-Aillac
 www.perigord-escalade.fr
 SIRET 808 465 736 00011

N° LICENCIÉ

DATE D'INSCRIPTION

FICHE D'ADHÉSION
 MUTATION
 DOUBLE ADHÉSION
 MODIFICATION

A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES et à renvoyer à votre Club accompagné du chèque de règlement à l'ordre du club.

M. Mme Mlle

NOM et PRENOM

DATE DE NAISSANCE
(Obligatoire)

N° REFERENT FAMILIAL DU MEME CLUB

CATEGORIE

Si catégorie C ou E

ADRESSE

LOCALITE

CODE POSTAL /VILLE/ PAYS

E-MAIL

PERSONNE à prévenir
en cas d'accident

TEL

TELEPHONES

MOBILE

DOMICILE

TRAVAIL

Cochez les activités pratiquées :

1. Alpinisme

6. Randonnée

11. Slackline

16. Vélo de montagne

2. Canyon

7. Raquettes

12. Spéléologie

17. Via Ferrata

3. Cascade de glace

8. Ski Alpin

13. Surf des Neiges

18. Sports Aériens

4. Escalade

9. Ski Nordique

14. Télémart

Parapente, aile delta monoplace
ou biplace, paralpinisme.

5. Marche Nordique

10. Ski de Randonnée

15. Trail

Pratiquez-vous en compétition ?

OUI NON

Données personnelles

La FFCAM a besoin de recueillir les informations du présent formulaire pour la gestion administrative de votre licence sportive. Elles sont destinées aux gestionnaires de la FFCAM, aux personnes habilitées de votre club, aux prestataires (informatique, routage, assurances) et leurs éventuels sous-traitants, et éventuellement aux partenaires de la FFCAM sauf opposition de votre part.

J'accepte que les informations recueillies sur ce formulaire soient enregistrées dans un fichier informatisé par la FFCAM.

Je ne souhaite pas recevoir d'informations des partenaires de la FFCAM.

Conformément à la loi informatique et libertés vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : vosdonnees@ffcam.fr

Comment avez-vous connu le club ?

Licencié FFCAM

Salon / Manifestation

Radio / TV

Presse écrite

Site Internet FFCAM

Professionnels de la montagne

Refuges

Réseaux sociaux

Sans réponse

Autres :

REPRÉSENTANTS LÉGAUX DU LICENCIÉ MINEUR (OU MAJEUR SOUS TUTELLE) renseigner au moins un représentant

M. Mme Mlle

NOM et PRENOM

E-MAIL

TELEPHONE

ADRESSE

(si différente du licencié)

LOCALITE

CODE POSTAL /VILLE/ PAYS

déclare exercer l'autorité parentale / la tutelle à l'égard de : (nom et prénom du mineur ou majeur sous tutelle)

M. Mme Mlle

NOM et PRENOM

E-MAIL

TELEPHONE

ADRESSE

(si différente du licencié)

LOCALITE

CODE POSTAL /VILLE/ PAYS

déclare exercer l'autorité parentale à l'égard de : (nom et prénom du mineur)

MUTATION

Joindre l'appel individuel de cotisation 2019-2020 (ancien club) ou remplir le formulaire ci-dessous :

N° LICENCE

DOUBLE ADHÉSION

Joindre la copie de la licence 2019-2020 fournie par le premier club ou remplir le formulaire ci-dessous :

N° LICENCE

CLE

CHANGEMENT DE CATÉGORIE

NOUVELLE CATÉGORIE _____ Si catégorie C ou E, n° de licence du référent familial _____

OPTIONS D'ADHÉSION et ASSURANCES

Abonnements aux revues :

- La revue «La Montagne & Alpinisme» (France 21 € / Étranger 26 €)
- Abonnement promotionnel aux revues La Montagne & Alpinisme et Revue Pyrénéenne (France : 31 € au lieu de 37,25 € / Etranger : 39,75 € au lieu de 46 €)
- Autres revues (se renseigner auprès du club)..... La revue de mon club envoyée par courriel

Autres Activités Club :

- Je déclare avoir reçu et pris connaissance d'un exemplaire de la notice d'information intitulée « LICENCE ASSURANCE - RÉSUMÉ DES GARANTIES SAISON 19-20 » de la FFCAM.
Les assurances attachées à la licence prennent effet dès le versement de la cotisation et cessent au 31 octobre 2020 minuit.

- Je reconnais avoir été informé par la FFCAM de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ma pratique sportive peut m'exposer, et les frais de recherche et de secours. J'ai pris connaissance de la garantie complémentaire Assurance de Personne et Assistance Secours proposée par la FFCAM à ses licenciés figurant sur la notice d'information et qui couvre, dans les limites indiquées, les **dommages corporels, les frais de recherche et de secours et l'assistance rapatriement.**

Je certifie avoir connaissance que je peux avoir intérêt à souscrire à titre individuel et auprès de l'assureur de mon choix des garanties complémentaires d'assurances pour les dommages corporels.

- J'accepte** l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc proposée par la FFCAM (cf. notice) au tarif de **22 €**, **17 €** pour les licenciés de moins de 24 ans au 01/01/2020 (catégories E1, E2, J1 et J2).
- Je refuse** l'Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne & Maroc.
 En cas de souscription différée, son coût sera majoré de **1 €** pour frais de gestion.
- Je veux** souscrire en plus de l'Assurance de Personne et Assistance Secours France, Union Européenne & Maroc, une assurance Individuelle Accident Renforcée (cf notice) au tarif de **38**
- Je veux** étendre mon assurance complète au Monde Entier (Responsabilité Civile + Assurance de Personne et Assistance Secours) au tarif de **94 €**.
- Je veux** souscrire l'extension Paralpinisme au tarif de **280 €**.

CERTIFICAT MEDICAL de non-contre indication à la pratique des sports de montagne, obligatoire pour les nouveaux licenciés, à fournir avec la présente fiche.

DATE : SIGNATURE Licencié ou représentant légal (pour mineur ou majeur sous tutelle)

L'inscription ne sera effective qu'à la réception du paiement conforme à l'engagement daté et signé

CADRE RÉSERVÉ AU CLUB

Votre inscription est à adresser au club :

Part fédérale (incluant l'assurance responsabilité civile obligatoire de 14,30 €)	
Cotisation club (éventuel droit d'entrée inclu)	
LICENCE	
Assurance de Personne et Assistance Secours	
Individuelle Accident Renforcée	
Extension Monde Entier	
Extension Paralpinisme	
Revue La Montagne & Alpinisme	
Abonnement promotionnel aux revues La Montagne & Alpinisme et Revue Pyrénéenne	
Autres revues	
Mode et date de règlement	Activité club
	TOTAL



Cotisations 2019/2020

CATEGORIE	PART SIEGE + ASSURANCE RC	ASS. PERS. FACULTATIVE	PART COMITE REGIONAL	PART CLUB	TOTAL	
					Sans A. P.	Avec A. P.
A1	37,30 €	22,00 €	1,00 €	53,20 €	91,50 €	113,50 €
C1	30,60 €	22,00 €	1,00 €	29,80 €	61,40 €	83,40 €
E1	24,40 €	17,00 €	1,00 €	26,00 €	51,40 €	68,40 €
E2	18,70 €	17,00 €	1,00 €	16,70 €	36,40 €	53,40 €
J1	35,30 €	17,00 €	1,00 €	90,10 €	126,40 €	143,40 €
J2	30,10 €	17,00 €	1,00 €	76,40 €	107,50 €	124,50 €
P1	42,30 €	22,00 €	1,00 €	99,80 €	143,10 €	165,10 €
T1	46,60 €	22,00 €	1,00 €	99,80 €	147,40 €	169,40 €

L'adhésion à l'association Périgord Escalade inclut la licence à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM).

Elle est nécessaire à l'accès aux activités et sorties proposées par l'association Périgord Escalade et permet l'accès à la salle de Veyrignac sur les créneaux d'entraînements libres ou encadrés affichés sur le planning de la salle consultable sur le site internet de l'association : www.perigord-escalade.fr.

Périgord Escalade

Club Alpin Français

de Sarlat et du Périgord Noir

La Charbonnière

24200 Carsac-Aillac

Association Agréée Jeunesse et Sport

SIREN : 808 465 736



**2020 - PARTS NATIONALES PAR CATEGORIES -
TARIFS ASSURANCE et ABONNEMENT L.M.A.**

CATEGORIE	DEFINITION DES CATEGORIES		PART FEDERALE
	CONDITIONS à remplir au 1 ^{er} janvier 2020	DEFINITION	
00	membre à vie	sur décision exceptionnelle du Comité Directeur de la fédération	0 €
A1	membre de plus de 65 ans et cafiste depuis plus de 10 ans sans interruption	né(e) avant le 01/01/1955 et inscrit au CAF avant le 01/09/2010	23,00 €
C1	conjoint(e) de membre titulaire dans le même club		16,30 €
E1	enfant de membre de 18 à 24 ans dans le même club	né(e) le 01/01/1996 ou après mais avant le 01/01/2002	10,10 €
E2	enfant ou petit enfant de membre de moins de 18 ans dans le même club	né(e) le 01/01/2002 ou après	4,40 €
J1	jeune de 18 à 24 ans	né(e) le 01/01/1996 ou après mais avant le 01/01/2002	21,00 €
J2	jeune de moins de 18 ans	né(e) le 01/01/2002 ou après	15,80 €
P1	Professionnels de l'encadrement des disciplines sportives listées à l'article 2 des statuts de la FFCAM Gardiens de refuge en activité	sur présentation de la carte professionnelle délivrée par le ministre chargé des sports	28,00 €
T1	membre titulaire de plus de 24 ans	né(e) avant le 01/01/1996	32,30 €

**A la part fédérale ajouter l'assurance Responsabilité Civile – Défense Recours
OBLIGATOIREMENT**

TARIFS ASSURANCES 2020

<i>Responsabilité Civile – Défense Recours</i>	OBLIGATOIRE	14,30 €
<i>Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc</i>	Facultative	22,00 €
<i>Assurance de Personne et Assistance Secours France/Union Européenne/Maroc E1, E2, J1 et J2</i>		17,00 €
<i>Individuelle Accident Renforcée</i>	Facultatives et à condition d'avoir souscrit l'Assurance de Personne et Assistance Secours	38,00 €
<i>Individuelle Accident Renforcée pour bénévole (adhérent saisi dans les «Fonctions»)</i>		20,00 €
<i>Extension Monde Entier</i>		94,00 €
<i>Extension Paralpinisme</i>		280,00 €

TARIFS ABONNEMENT "LA MONTAGNE & ALPINISME" 2020

- abonné adhérent dont la résidence est en France	21,00 €
- abonné adhérent dont la résidence est à l'étranger	26,00 €
- abonné non adhérent dont la résidence est en France	35,00 €
- abonné non adhérent dont la résidence est à l'étranger	40,00 €
- vente au numéro	9,00 €